

# UN BUDGET 2022 AMBITIEUX

Au service des grands projets du territoire et du maintien de la qualité des services aux habitants.

“



Patrick Bondeux,  
Vice-Président en charge des Finances et de l'Achat Public

**Après deux années de covid, ce budget marque le lancement des grands projets du mandat et confirme notre volonté de maintenir une qualité de services aux habitants. Dans un contexte économique difficile, nous avons privilégié la construction d'un budget basé sur une gestion saine, évitant toute augmentation des impôts et avec une maîtrise du taux d'endettement.**

”



## COMMENT EST ÉLABORÉ LE BUDGET INTERCOMMUNAL ?

L'élaboration du budget est un acte majeur de la vie d'une collectivité : il établit les priorités et prévoit les moyens nécessaires à la mise en place des politiques publiques décidées par les élus.

Le budget est voté par le conseil communautaire. Un Débat d'Orientations Budgétaires dans les deux mois précédant le vote du budget est obligatoire. Il permet d'informer les membres du conseil communautaire sur la situation financière de la collectivité et de présenter les grandes orientations pour l'année à venir.

Le budget de la collectivité doit être équilibré, les recettes devant couvrir les dépenses.

Les élus déterminent donc les grands projets du mandat pour répondre aux besoins des habitants et du territoire et définissent les actions prioritaires qu'ils souhaitent engager dans l'année.

## À QUOI SERT LE BUDGET ?

Le budget a deux destinations principales :

- Les dépenses de fonctionnement permettent de financer les activités de services aux habitants, comme la collecte et le traitement des déchets, les piscines, le portage de repas à domicile... et le fonctionnement de Cœur de Loire.
- Les dépenses d'investissement sont dédiées aux grands projets du mandat définis par les élus.

**Retrouvez toutes les compétences exercées par Cœur de Loire sur [coeurdeloire.fr](http://coeurdeloire.fr)**

Le mardi 12 avril, les élus communautaires ont voté à l'unanimité le budget 2022 d'un montant total de 29,8 millions d'euros, dont 24,8 millions d'euros pour le budget général et 5 millions d'euros pour les 7 budgets annexes.

Après deux années bouleversées par la crise sanitaire, ce budget 2022 confirme les grands projets du mandat, pour toujours mieux répondre aux besoins des habitants et faire face aux enjeux d'avenir.

## UNE GESTION SAINE ET UNE MAÎTRISE DU TAUX D'ENDETTEMENT

Dans un contexte économique marqué par de nombreuses hausses des prix, où les recettes sont en baisse, les élus ont privilégié la construction d'un budget basé sur une gestion saine et une maîtrise de la dette, évitant toute augmentation des impôts. Ainsi l'excédent budgétaire d'un montant de 7,5 millions d'euros dégagé sur les années antérieures permettra en partie d'assurer, sur les prochaines années, les investissements dédiés aux grands projets du mandat et de maîtriser le taux d'endettement.

## MAINTENIR UNE QUALITÉ DE SERVICES POUR LES HABITANTS

Avec un montant de 21,6 millions d'euros de dépenses de fonctionnement inscrites au budget général, les élus de Cœur de Loire réaffirment leur volonté de maintenir sur les compétences qu'elle exerce, une qualité de services pour les habitants et de soutenir le développement économique et touristique pour faire de Cœur de Loire un territoire où chacun se réalise.

En 2022, l'actualité des services sera marquée par le lancement de deux études :

- La première dédiée à l'optimisation du tri, de la collecte et de la valorisation des déchets. Pour faire face aux nouveaux enjeux, les élus communautaires ont lancé une étude afin de mettre en place de nouvelles solutions pour toujours mieux réduire, trier, collecter et valoriser les déchets.
- La seconde étude portera sur la gestion de l'eau et l'assainissement, avec la réalisation d'un diagnostic sur l'organisation actuelle à l'échelle du territoire, en vue d'intégrer cette nouvelle compétence à l'horizon 2026.



30  
COMMUNES



2<sup>ème</sup>  
INTERCOMMUNALITÉ



25 726  
HABITANTS

## BUDGET GÉNÉRAL 2022

● **3,2M €**  
d'investissements  
pour les projets de mandat



● **21,6M €**  
de dépenses  
de fonctionnement  
pour les services à la population

## RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Maintenir une qualité de service pour les habitants



**11,5 millions €**  
Fonctionnement

(administration générale, informatique,  
communication, reversement fiscalité)



**1,4 millions €**  
Restauration

(écoles et portage à domicile)



**900 000 €**  
Développement  
économique



**800 000 €**  
Piscines



**1,4 millions €**  
Culture

(médiathèques, école de musique...)



**510 000 €**  
Tourisme



**3,2 millions €**  
Collecte et Traitement  
des déchets



**1,4 millions €**  
Enfance et jeunesse

(crèches et centres sociaux)



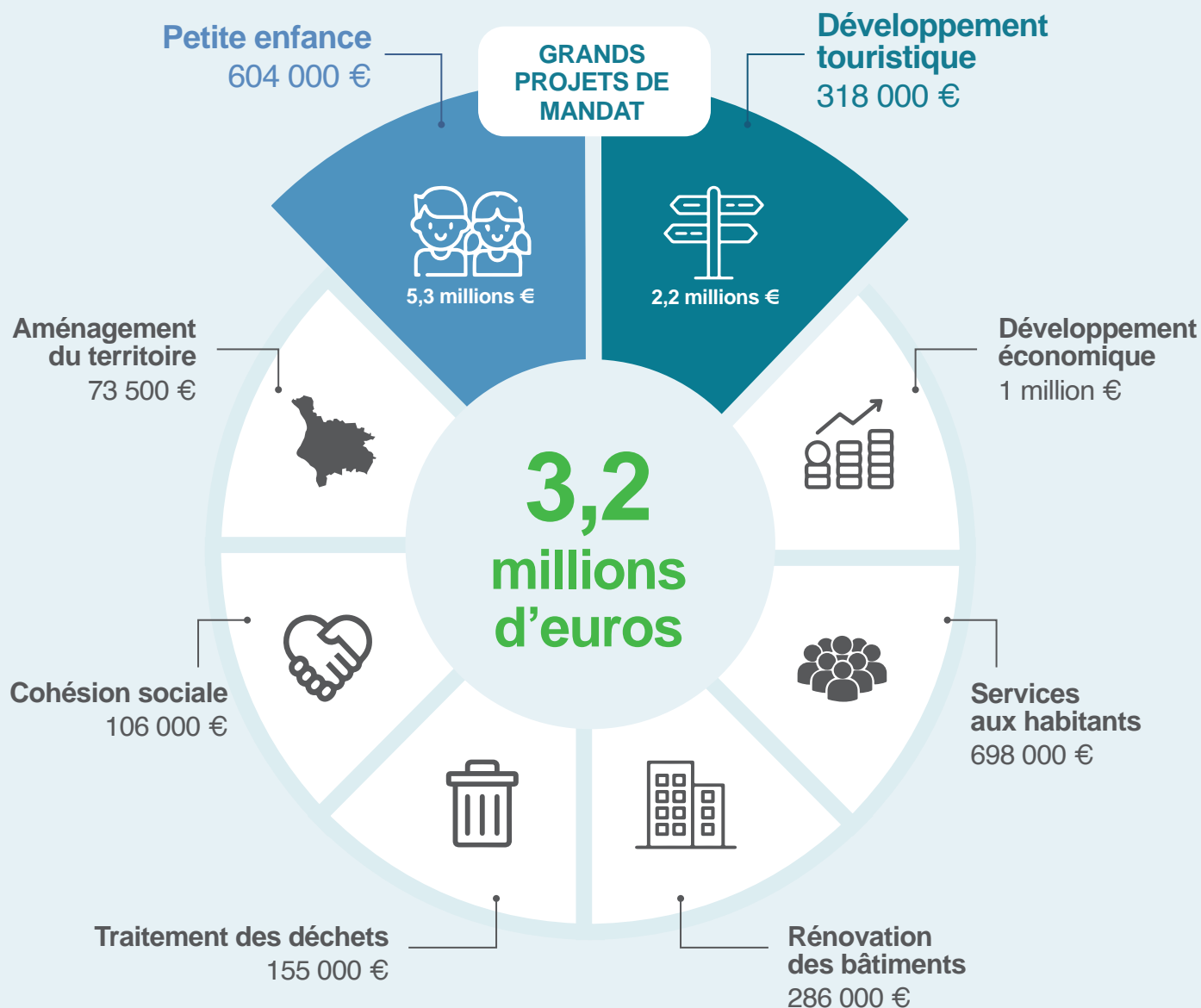
**313 000 €**  
Actions sociales

**240 000 €**  
Environnement

# 3,2 MILLIONS € D'INVESTISSEMENTS POUR LES PROJETS DU MANDAT

Ces investissements votés et inscrits au Budget Général, confirment les grands projets du mandat des élus Cœur de Loire : la petite enfance et le développement touristique mais aussi les axes stratégiques comme le développement économique et le renforcement des services aux habitants.

## RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS 2022\*



\*hors emprunts et reversements fiscalité

## LES GRANDS PROJETS POLITIQUES DU MANDAT



### PETITE ENFANCE

**5,3 M €**  
budget mandat

#### Construction d'une nouvelle crèche à Cosne (ouverture septembre 2024)

pour un budget total de 4,6 millions € répartis sur les deux prochaines années. Cœur de Loire fait de la petite enfance une priorité.

**604 000 €**

Investissements 2022 :



**Nouvelle crèche** : sélection du cabinet d'architecture par le jury de concours, étude de la maîtrise d'œuvre et début des travaux.



**Crèche de Donzy** : lancement de l'étude pour l'agrandissement.



### DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

**2,2 M €**  
budget mandat

#### Évolution du pôle oenotouristique à la Tour du Pouilly Fumé

Ce projet d'un montant de 1,8 million € sera financé jusqu'en 2025. Il a pour objectif de faire connaître notre territoire, soutenir l'économie locale pour à terme créer de l'emploi.

**318 000 €**

Investissements 2022 :



**Tour du Pouilly Fumé** : début des travaux pour le réaménagement complet.



**Nouvel agencement de l'Office de Tourisme à Cosne**, acquisition de vélos électriques, création de circuits de randonnées...

## LES ACTIONS 2022



### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 1 million €

Aménagements des zones d'activités / Aides aux entreprises / Déploiement de la fibre...



### TRAITEMENT DES DÉCHETS 155 000 €

Optimisation de la gestion des flux en déchèteries / Amélioration de la sécurité des usagers...



### SERVICES AUX HABITANTS 698 000 €

Nouveaux projets culturels du réseau des médiathèques / Matériels pour la restauration scolaire / Jeux extérieurs pour la piscine / Instruments pour l'école de musique / Animations environnement...



### COHÉSION SOCIALE 106 000 €

Matériel pour le chantier d'insertion / Véhicules pour le portage de repas à domicile / Étude pour l'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage...



### RÉNOVATION DES BÂTIMENTS 286 000 €

Aménagements pour l'accueil du public et des entreprises / Diminution des coûts énergétiques...



### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 73 500 €

Étude sur l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCOT) / Étude sur la mobilité...